

Les comptes commencent par un état sommaire du revenu et de la dépense, lequel se trouve aux pages deux et trois. Par ces comptes, on peut voir qu'après déduction des remises, le revenu de toutes sources s'est élevé pour l'année à \$5,120,647, et qu'à part de la dépense des surintendants des bureaux d'inspecteurs-mesureurs de bois, à Québec et à Montréal, le service extérieur a coûté \$174,504.69, c'est-à-dire moins 3½% du chiffre des perceptions. Les bureaux d'inspecteurs-mesureurs de bois ont coûté \$61,921.68; et les honoraires qu'ils ont perçus se sont élevés à \$63,228.57.

Dans le rapport de 1869-70 mentionné plus haut, toutes les recettes composant aujourd'hui le revenu de l'intérieur sont comparées avec celles de plusieurs années. Y comprise l'année actuelle, nous offrons le tableau comparatif suivant pour 1850, 1860, 1867-68 (première année de la confédération), 1869-70 et 1870-71 :—

	1850	1860	1867-8	1869-70	1870-71
Accise .....	\$90,388	\$314,630	\$3,078,212	\$3,664,465	\$4,301,389
Travaux publics.....	388,972	261,576	486,811	543,596	579,132
Inspect. et mesur. de bois.	39,724	62,191	70,886	66,475	63,228
Timb. d'effets de commer..	Nil	Nil	119,712	136,276	184,255
	\$519,084	\$636,397	\$3,755,621	\$4,410,816	\$5,128,004

L'augmentation de 1870-71 sur l'année précédente a donc été de \$717,188, ou de 16¼%.

De cette augmentation, \$636,920 proviennent de l'excise, ce qui donne une augmentation de 17% pour cette branche de revenu; \$35,536 proviennent des travaux publics, ce qui en porte l'augmentation à 6½%, et \$47,979 proviennent des timbres, dont le revenu se trouve avoir ainsi augmenté de 35%. Les recettes de l'inspection et du mesurage de bois ont diminué de \$3,247 ou de 5%, mais je suis heureux de pouvoir dire que pour la première fois depuis bien des années, le revenu provenant de ce service a quelque peu excédé la dépense.

Par l'état No. 13, pages 18 et 19, lequel indique la quantité d'articles soumis à l'excise pris pour la consommation dans chacune des trois années expirées le 30 juin 1869, 1870 et 1871, et le revenu en provenant, on verra que tout article assujéti à ce droit a rapporté un plus fort revenu, et qu'à l'exception du tabac, ce fait est dû à l'augmentation de la consommation.

#### SPIRITUEUX.

Comparativement à 1870, la consommation des spiritueux a augmenté de 408,217 gallons force de preuve. Ainsi, l'augmentation de ce revenu a été de \$257,388 et de \$888,119, respectivement. Au commencement de 1870-71, la quantité de spiritueux dans les entrepôts était de 860,281 gallons de force de preuve, et à la fin de l'année, de 1,486,546 gallons force de preuve, ce qui indique, malgré l'augmentation de la demande, que la quantité entreposée excédait les besoins de la consommation.

En 1870-71, la quantité exportée a été de 271,332 gallons. Les exportations de 1869-70 furent de 316,137 gallons, et de 1868-69, de 286,838. Ainsi comparées avec celles de ces deux années, les exportations ont diminué.